

Éléments de réponse à l'appel du collectif Bro Douarnenez pour le climat

La liste « Le Juch 2.0, Continuons vers l'Avenir » souhaite poursuivre les actions déjà engagées sur la commune dans la mandature précédente, et développer de nouvelles actions soucieuses des problématiques que vous portez ?

Dans la mandature qui s'achève, nous avons mené un ensemble de projets en ce sens :

- Rénovation de notre salle socio-culturelle en optimisant l'isolation et le choix de matériaux conformément à l'étude énergétique en amont.
- Rénovation intégrale de l'éclairage public, en divisant par 4 la puissance au point lumineux, et en optimisant les performances des candélabres. La commune a obtenu deux étoiles en 2017 pour le label « villes et villages étoilés » de l'ANPCEN (2 communes dans le Finistère, 18 en Bretagne).
- Adhésion depuis 10 ans au Conseil en Énergie Partagé porté par QCD, puis le Sdef, qui permet un suivi annuel et une analyse des consommations sur la commune, et la mise en place des actions d'améliorations.
- Signature dès 2015 de la charte zéro phytos, et mise en place des actions nécessaires sur le cimetière et terrain de sports : recours au binage, installation de robots tondeuses, recours à l'éco-pâturage pour le défrichage d'une parcelle (reconnues par le prix sécurité santé au travail du CDG en 2018).
- Acquisition d'un vélo à assistance électrique pour les déplacements de l'agent technique dans le bourg et réalisation d'une remorque adaptée au transport de son matériel par l'association PenRustin.
- Mise en place de l'Indemnité Kilométrique Vélo pour nos agents utilisant ce mode de transport pour se rendre au travail.
- Réhabilitation d'une zone humide, en remettant à l'air un ruisseau busé lors de la création d'un cheminement doux validé par le dispositif patrimoine, cadre de vie du département. Les essences utilisées dans l'aménagement sont bien évidemment locales, et les arbres installés en majorité des fruitiers.
- Implantation sur l'ensemble du bourg de conteneurs semi-enterrés, pour optimiser la collecte en n'ayant qu'un seul type de véhicule à desservir cette zone. Il reste encore trois zones d'apport volontaire à traiter en campagne.

Nous voulons poursuivre la dynamique amorcée dans le cadre de la redynamisation, en appuyant l'action municipale sur les différents groupes de travail ouverts aux citoyens qui se réunissent depuis quelques mois.

- La relance de l'association des jardins partagés, doit permettre des actions de communication sur le compostage et de nouvelles pratiques de jardinage. Des espaces d'interprétation et de mise en valeur des plantes aromatiques seront aménagés à proximité.
- L'équipement de la salle en vaisselle et couverts permettra maintenant aux associations locales d'éviter au maximum le jetable.
- Les aménagements de voirie en cours, doivent offrir une meilleure place aux piétons et aux vélos, en apaisant la traversée du bourg.
- Les installations de consignes à vélo, de support, d'un atelier de réparation en libre-service, de cabanes étapes vélo, sont inscrites dans notre programme pour l'année en cours. Une offre de location de vélos électriques est envisageable. Cet ensemble de services doivent répondre aux besoins de nombreux usagers de la voie verte.
- La mise en place du service d'autopartage inscrit dans l'appel à projet, sera aussi une des actions à mettre en place rapidement. La plate-forme de réservation permettra une offre de covoiturage pour l'usage des véhicules.
- Les aménagements ludo-sportifs envisagés sur la plaine de loisir, seront associés à des espaces de pique-nique, dont une table à accès PMR. L'ensemble de cet espace sera traité en respectant la zone humide à proximité.
- La collaboration avec le TAG29, acteur de l'économie sociale et solidaire départementale, en lien avec les administrés, nous aidera à définir le projet de commerce et d'activité en cours de réflexion sur la maison de centre bourg. Le recours au circuit court et à la production locale sera bien entendu dans le cahier des charges pour apporter le service attendu par la population.
- La rénovation de la toiture de la salle socio-culturelle sera peut-être à envisager. Des échanges avec l'association « centrales villageoise » sont amorcés pour réfléchir sur le portage d'un projet citoyen de toiture photovoltaïque.
- L'optimisation des consommations des bâtiments publics sera l'axe de travail du CEP, après la finalisation de la gestion optimisée de l'éclairage public. (projet Nexiode)
- Favoriser la rénovation du bâti en centralité, optimiser les solutions de divisions parcellaires, exploiter les dents creuses, sont les axes à suivre pour permettre le développement de nouveaux logements dans le bourg.
- Apporter une solution pour raccorder le bourg aux réseaux de transport collectifs qui ne le desservent pas jusqu'à présent (en dehors du transport scolaire).